



Protection

du site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo

Dans ce numéro

Le dernier bulletin d'information relatif au site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo date de l'hiver 2021. Il contenait des informations mises à jour sur les différents thèmes et les équipes de travail du Plan d'action, un résumé des efforts entrepris par le parc national Wood Buffalo en faveur de la conservation et du rétablissement du bison, ainsi qu'un aperçu plus détaillé de l'équipe de travail responsable des peuples autochtones.

Depuis lors, le gouvernement du Canada poursuit sa collaboration avec ses partenaires provinciaux, territoriaux et autochtones en vue de concrétiser le Plan d'action. Ce numéro du bulletin d'information fait le point sur les thèmes « Renforcer les partenariats avec les peuples autochtones », « Débits environnementaux et hydrologie » et « Surveillance et science » en présentant les réalisations probantes des équipes de travail depuis mars 2021. Ce numéro comporte également un article sur la surveillance de la grue blanche et sur les installations de régulation des eaux proposées sur les sites du camp Dog et du lac Big Egg.

Débits environnementaux et hydrologie (deh)

Les paragraphes suivants décrivent les mises à jour concernant les équipes de travail DEH actives et les progrès réalisés par celles-ci.

Groupe de travail sur les débits environnementaux et l'hydrologie

Le groupe de travail DEH a organisé une réunion virtuelle ce 23 juin pour discuter des priorités actuelles et des activités prévues. Des mises à jour ont été fournies sur le développement du cadre relatif aux débits environnementaux et du modèle hydrodynamique pour le lac Athabasca et le système du delta Paix-Athabasca. Le cadre des débits et le développement du modèle seront examinés de manière plus approfondie avec les équipes de travail du thème « Surveillance et science ».

Équipe de travail responsable des peuples autochtones (DEH71-72, 10-12, 17, 44 et pour l'ensemble du thème DEH)

L'équipe de travail responsable des peuples autochtones a terminé une ébauche d'Accord de mise en commun et d'utilisation des connaissances autochtones, actuellement en cours de révision par les gouvernements autochtones. L'équipe de travail continue de discuter des besoins, des buts et des objectifs en matière de capacités communautaires avec d'autres équipes, afin de soutenir la collecte des connaissances autochtones nécessaire à la mise en œuvre du Plan d'action.

Équipe de travail responsable des installations de régulation des eaux (DEH 8, 9, 31, 32, 56-58)

L'équipe de travail cherche à engager un expert-conseil pour la conception préliminaire et l'évaluation des impacts environnementaux des installations de régulation des eaux

des sites du camp Dog et du lac Big Egg. Les partenaires du Plan d'action ont pu faire part de leurs commentaires quant aux documents contractuels préliminaires, notamment sur l'implication des membres de l'équipe de travail et le suivi de ceux-ci par rapport aux considérations de soutien technique et communautaire. L'installation de régulation des eaux du site du camp Dog a été choisie pour une étude de cas sur la mise en œuvre d'une prise de décision structurée, utilisée lorsque des groupes manquent d'informations et sont confrontés à des problèmes complexes et à des valeurs contradictoires.

Équipe de travail responsable de l'évacuation stratégique des eaux (DEH 23-26; 29)

Parcs Canada dirige la rédaction d'un rapport d'évaluation conjoint, relatif à la crue de débâcle du printemps 2020, avec l'aide du gouvernement de l'Alberta, de BC Hydro, d'Environnement et Changement climatique Canada, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, de la Première Nation crie Mikisew et de la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest. Les opérations techniques et la collecte d'informations sont en bonne voie pour permettre de comprendre les risques et les avantages d'une évacuation stratégique des eaux pendant la débâcle printanière.

Équipe de travail responsable de la communication de renseignements (DEH 69-70)

L'équipe de travail responsable de la communication de renseignements fait des progrès en ce qui concerne l'action DEH70, en examinant les portails d'informations basés sur le Web qui pourraient soutenir la création d'un carrefour de connaissances. L'équipe de travail anime également des discussions sur les besoins de communication associés au Plan d'action et sur la meilleure manière de partager les renseignements avec les communautés.

Surveillance et science

Une équipe de travail du delta Paix-Athabasca (DPA) et une équipe de travail hors DPA, responsable de la surveillance, de la science et des connaissances autochtones (ETSSCA), ont également été mises sur pied à l'appui du thème « Surveillance et science » du Plan d'action.

Équipe de travail du DPA responsable de la surveillance, de la science et des connaissances autochtones (SS1-9)

Actuellement, l'équipe de travail du DPA responsable de la surveillance, de la science et des connaissances autochtones évalue les besoins en connaissances autochtones (CA) et examine et renforce les CA existantes pour l'ensemble du Plan d'action, afin de soutenir l'évaluation des impacts environnementaux des installations de régulation des eaux et une étude pilote sur la santé des poissons dans le DPA basée sur l'ADN environnemental.

Équipe de travail hors DPA responsable de la surveillance, de la science et des connaissances autochtones (MS1-9)

L'équipe de travail hors DPA responsable de la surveillance, de la science et des connaissances autochtones s'efforce également de répondre aux besoins en matière de connaissances autochtones (CA) du Plan d'action, ainsi que d'évaluer comment l'Agence Parcs Canada (PCA) peut améliorer la capacité des gouvernements à soutenir les futures collectes de CA. Canada North Environmental Services collabore avec l'équipe de travail pour réaliser un inventaire et une évaluation des programmes de surveillance du DPA sur l'ensemble du bassin versant des systèmes du DPA.

Renforcer les partenariats avec les peuples autochtones

Le 18 mars 2021, le Comité de gestion coopérative et plusieurs dirigeants autochtones ont rencontré l'honorable Jonathan Wilkinson, ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada et ministre responsable de Parcs Canada, ainsi que le président et directeur général de Parcs Canada, Ron Hallman. Au cours de cette réunion historique importante, les dirigeants et les représentants ont partagé ouvertement les épreuves vécues par les peuples et les nations autochtones en raison de la création et de la gestion du parc au fil du temps. Le ministre et le PDG ont souligné l'engagement du gouvernement du Canada à construire de nouveaux liens avec les peuples autochtones, fondés sur les droits et l'autodétermination et faisant progresser la réconciliation, dans le but de mettre en place une structure de gouvernance plus coopérative pour le parc national Wood Buffalo.

Un thème clé, mis en avant par les dirigeants autochtones, réside dans la nécessité de créer un lien entre la gouvernance partagée du parc et la mise en œuvre du Plan d'action. Parcs Canada collaborera avec le Comité de gestion coopérative pour organiser un atelier, cet automne ou cet hiver, afin de discuter davantage de ces thèmes et de choisir la voie à emprunter.

Mise en œuvre du plan d'action

Depuis 2019, Parcs Canada travaille de concert avec ses partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones à la mise en œuvre du Plan d'action. Chaque partenaire se doit d'agir dans son champ de compétence en collaboration avec les gouvernements autochtones, qui doivent assurer l'intendance de leurs territoires traditionnels. Des comités, des groupes et des équipes de travail ont été créés pour assurer la collaboration lors de la mise en œuvre des différents thèmes du Plan d'action, à savoir le renforcement des partenariats avec les peuples autochtones, les débits environnementaux et l'hydrologie, ainsi que la surveillance et la science. Certaines nouveautés sur ces thèmes sont exposées en ces pages.

Surveillance des espèces en péril

Kevin Gedling et Lori Parker

Au bord de l’extinction dans les années 1940, la population de la légendaire grue blanche est aujourd’hui remontée à plus de 500 individus, grâce aux efforts de conservation conjoints du Canada et des États-Unis. Le parc national Wood Buffalo abrite la seule aire de nidification de cette dernière population sauvage migratrice du plus grand oiseau d’Amérique du Nord. Les oiseaux s’installent dans les vastes complexes de zones humides du parc. Ceux-ci sont alimentés par des eaux souterraines riches en minéraux, regorgent de petits poissons et insectes et sont relativement inaccessibles pour les prédateurs des grues.

La grue blanche est l’un des symboles les plus connus de la conservation internationale. Bien qu’elle ne semble pas avoir jamais été surabondante, on estime qu’au milieu des années 1800, la population de grues blanches comptait environ 1500 oiseaux. Son habitat s’est réduit à mesure que les pionniers développaient leurs terres agricoles et leurs villes le long des grandes plaines et des zones côtières du golfe du Mexique. En plus de la perte d’habitat, de nombreuses années de chasse sans restriction, pour l’alimentation ou le plaisir, ont entraîné la quasi-extinction de toutes les populations migratoires de grues blanches, à l’exception de celles voyageant chaque année entre Wood Buffalo et Aransas, au Texas. La chasse étant désormais prohibée, la principale menace potentielle au rétablissement des grues blanches reste la perte d’habitat, notamment les éventuels effets de l’assèchement de ces complexes uniques de zones humides boréales. L’assèchement de ces zones s’ajoute à d’autres défis, tels que la fragmentation de l’habitat, l’urbanisation et le développement de la grue au cours de son long trajet migratoire entre Wood Buffalo et son lieu d’hivernage dans le Aransas National Wildlife Refuge, au Texas.

Le Service canadien de la faune (SCF), Parcs Canada (PC) ainsi que d’autres partenaires internationaux cherchent à protéger cette espèce en surveillant sa population et en contrôlant certains facteurs, tels que la qualité de l’habitat et de l’eau et les menaces potentielles sur les aires d’hivernage, les aires de nidification et au long des routes migratoires. Au mois de mai de chaque année, des biologistes effectuent des vols de surveillance pour confirmer les emplacements connus des nids et pour en chercher de nouveaux. En août, des vols de surveillance sont à nouveau effectués pour évaluer le nombre d’oisillons ayant survécu jusqu’au stade de l’envol. Au fur et à mesure que la population d’oiseaux augmente et que l’habitat s’agrandit, il devient de plus en plus difficile de trouver les lieux de reproduction dans les vastes complexes de zones humides. Les relevés aériens sur une zone aussi vaste sont coûteux et difficiles sur le plan logistique, prennent beaucoup de temps et comportent des risques pour les analystes. Ces dernières années, de nouvelles méthodes

de surveillance ont été élaborées et mises à l’essai afin de générer des informations importantes quant à la conservation de ces oiseaux.

Le programme de surveillance AMASS (espace aérien de surveillance des migrations aviaires), de la Fondation Roberta Bondar utilise des images satellites ainsi que des photographies aériennes et terrestres. La grue blanche a été la première espèce documentée par la Fondation dans le cadre de son projet « Space for Birds » (l’espace pour les oiseaux), dirigé par la Dre Roberta Bondar, première femme canadienne à aller dans l’espace. Les astronautes à bord de la Station spatiale internationale (ISS) ont capté des images en fonction des coordonnées géographiques fournies à la NASA par la Dre Bondar. Ces images couvrent les haltes migratoires dans les Prairies canadiennes et le Midwest américain, la côte du golfe du Mexique, ainsi que des zones plus au nord, et comprennent des renseignements sur les niveaux d’eau et les feux de forêt. Ces informations sont disponibles en temps réel et peuvent être comparées aux données historiques. La Fondation capte également des vidéos et des images, depuis la terre ou par bateau, du comportement et de l’habitat des grues dans leurs aires d’hivernage côtières. Ces perspectives permettent aux agents de protection de la nature de comprendre les vastes distances parcourues par les grues et leurs besoins en matière d’habitat.

Étant donné que les grues de cette espèce sont de grands oiseaux blancs qui nichent dans des paysages ouverts, il est également possible de les voir assises sur leurs nids sur des images satellites à haute résolution. Des chercheurs du SCF, de PC, du zoo de Calgary et de l’International Crane Foundation (fondation internationale de protection des grues) mettent à l’essai ces techniques de télédétection pour repérer les aires de nidification, notamment dans les nouvelles zones qui viennent s’ajouter à l’aire de répartition. Ces chercheurs recensent les nouvelles zones de reproduction à l’aide d’une analyse d’images basée sur un algorithme. En 2021, des scientifiques et des bénévoles du secteur de la science citoyenne ont visionné des milliers d’images satellites à la recherche d’éventuelles aires de nidification, qui pourront ensuite être vérifiées par les équipes chargées des relevés aériens.

Pour plus d’informations, rendez-vous sur le site suivant : www.zooniverse.org/projects/whcr-cr/whooping-cranes/about/research

L’émergence de nouvelles technologies offre des possibilités intéressantes pour améliorer la surveillance et la protection des grues blanches et d’autres espèces migratrices en péril. Dans un espace aussi vaste que Wood Buffalo, ces nouvelles méthodes offrent la possibilité d’améliorer notre gestion des grues blanches et de leur habitat essentiel.

Ramener l’eau : rapport d’étape sur les installations de régulation des eaux conçues pour améliorer l’habitat et la navigabilité dans le DPA

Sophie Fillion et Lieserl Woods

Dès le début de la mise en œuvre du Plan d’action, le groupe de travail DEH a reconnu qu’il était nécessaire de prendre des mesures immédiates dans le DPA afin de créer un régime hydrologique local soutenant le fonctionnement écologique et l’utilisation autochtone. Par conséquent, l’équipe de travail responsable des installations de régulation des eaux (« l’équipe de travail ») a été parmi les premières à être convoquées au printemps 2019 pour s’atteler à cette importante tâche. L’équipe de travail est composée des trois gouvernements autochtones du DPA, ainsi que de représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux.

Au cours de l’été 2019, l’équipe de travail a lancé une étude pour déterminer quelles installations de régulation des eaux seraient réalisables afin d’atteindre les objectifs globaux consistant à favoriser les inondations dans le but d’améliorer l’habitat du rat musqué, de repousser les saules empiétant sur l’habitat et d’améliorer l’accès des peuples autochtones à certaines parties ciblées du DPA. Grâce à des séances de collecte minutieuse de connaissances autochtones (CA) et à l’analyse des représentants des gouvernements autochtones au sein de l’équipe de travail, les détenteurs de CA ont recensé les solutions de rechange aux installations de régulation des eaux les plus viables pour les sites du camp Dog et du lac Big Egg.

Cette opération a permis de déterminer que les installations devaient être ajustables, donnant l’idée des concepts de barrage gonflable et de structures de batardeaux pour les sites du camp Dog et du lac Big Egg, respectivement. Si elles sont construites, ces installations pourraient être utilisées pour élever les niveaux d’eau au printemps et au début de l’été et permettre à l’eau de se retirer à l’automne, afin d’imiter les fluctuations naturelles du niveau d’eau dans les lacs. L’augmentation des niveaux d’eau au printemps et en été dans le lac Claire et le lac Mamawi permettrait d’atteindre les objectifs globaux énoncés précédemment, en reliant les zones de faible altitude du DPA et en réalimentant les bassins perchés de plus faible altitude autour de ces lacs qui pourraient ne pas avoir été reliés aux lacs au cours de l’année.

En juin 2020, l’équipe de travail a entamé la phase suivante de la conception des installations de régulation des eaux. Depuis lors, l’équipe de travail cherche à engager un expert-conseil en ingénierie et en environnement pour l’automne 2021, de sorte qu’il puisse appuyer les travaux des étapes de conception et d’évaluation des impacts environnementaux. Pour s’assurer que l’expert-conseil le

plus qualifié soit celui qui est retenu, l’équipe de travail met en place un processus de recrutement rigoureux pour évaluer les différentes candidatures. Le processus est conçu pour garantir la participation des représentants autochtones à la sélection de l’expert-conseil. Le contrat exigera de l’expert-conseil qu’il fasse appel à des experts, dont un spécialiste des connaissances autochtones, afin de s’assurer que ces dernières sont représentées de manière appropriée dans les travaux et traitées conformément aux protocoles locaux. Le contrat est conçu pour maximiser les avantages économiques des communautés autochtones locales tout au long des travaux du projet.

Un expert-conseil tiers sera engagé pour diriger la mobilisation des communautés au moyen d’un processus de prise de décision structurée, conçu pour intégrer les différents points de vue des membres des communautés autochtones et permettre une prise de décision transparente quant à la conception finale et à l’exploitation de l’installation sur le site du camp Dog.

L’évaluation des impacts environnementaux liés à la construction des installations proposées sur les sites du lac Big Egg et du camp Dog comprendra un apport complet et continu des partenaires autochtones. Parcs Canada s’engage à s’appuyer sur les processus établis dans le cadre du Plan d’action comme principaux mécanismes de consultation pour les projets proposés et les évaluations des impacts environnementaux liées à ces projets. Parmi ces processus, mentionnons la mobilisation par l’intermédiaire de l’équipe de travail, la collecte des connaissances autochtones par l’intermédiaire des équipes de travail du DPA et hors DPA qui sont responsables de la surveillance, de la science et des connaissances autochtones, ainsi que les séances de consultation communautaire et les journées portes ouvertes. L’évaluation des impacts environnementaux liés aux installations ne fait que commencer et devrait se poursuivre pendant au moins deux ans.

En ce qui concerne l’avenir, l’équipe de travail envisage la construction de l’installation sur le site du lac Big Egg pour mars 2024 et, si la collaboration et le soutien se poursuivent pour l’installation sur le site du camp Dog, celle-ci pourrait voir le jour dès 2025. Depuis la construction d’un embâcle glaciaire en 1995 au camp Dog, sur la rivièrre des Quatre Fourches, ces installations représentent les premières tentatives de régulation des eaux dans le delta, et les premières pouvant élever ou abaisser les niveaux d’eau, les deux barrages présents sur les rivières des Rochers et Coupé n’étant pas réglables. De façon générale, l’exploitation de ces installations pourrait être optimisée pour contribuer aux efforts de soutien de l’intégrité écologique et hydrologique, ainsi que pour faire valoir les droits ancestraux et issus de traités autochtones en augmentant la quantité d’eau dans le système des lacs Mamawi et Claire et dans celui du lac Big Egg.



Contactez-nous

(867) 872-7960
cam.zimmer@canada.ca
pc.gc.ca/woodbuffalo

149 route McDougal
C.P. 750
Fort Smith, TNO
XOE OPO